

## ADVANCE QUESTIONS TO MADAGASCAR – ADD.5

### SWITZERLAND

- Au vu de l'urgence qu'induit la recrudescence des cas de **traite de personnes**, notamment de **travailleurs migrants** abusés et envoyés vers des régions « à risque » comme le Moyen-Orient , ma délégation aimerait savoir si les autorités de Madagascar ont prévu de mettre en place un organe de contrôle et de gestion des flux des travailleurs migrants ?
- Certaines normes et lois nationales malgaches, notamment la Loi n° 2007- 022 relative au mariage et aux régimes matrimoniaux, la Loi n° 68-012 du 4 juillet 1968 relative aux successions, testaments et donations, la Loi n° 2003-044 du 28 juillet 2004 Portant Code du Travail, et l'Ordonnance n° 60 - 064 du 22 juillet 1960 portant Code de la nationalité malgache, n'étant pas en adéquation avec les Conventions internationales en matière de droits de l'homme et plus particulièrement avec la Convention sur l'élimination de toutes les formes de **discrimination à l'égard des femmes**, qui a été ratifiée par Madagascar en 1989, ma délégation aimerait savoir quelles mesures ont déjà été prises par l'Etat malgache afin de corriger ce problème ? Ma délégation est notamment intéressée par les mesures prises afin de supprimer les dispositions restreignant l'accès à la propriété foncière des femmes, restrictions inadmissibles au vu des objectifs de l'agenda pour le développement post-2015 ?
- La déclaration d'Abuja recommande aux Etats d'allouer au moins 15 pourcent de leur budget au domaine de la **santé**. Madagascar allouant actuellement moins de 10 pourcent de son budget au domaine de la santé et au vu des difficultés éprouvées par une grande partie de la population dans l'accès aux soins. Ma délégation aimerait savoir quels efforts sont entrepris pour se rapprocher de l'objectif d'Abuja et pour améliorer l'accès aux soins gratuit pour tous ?